



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MANIFESTATION A MONT-DE-MARSAN

Mont-de-Marsan, le 16/09/2021

Une manifestation de plusieurs milliers de chasseurs et représentants du monde rural des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie est prévue le samedi 18 septembre à partir de 9h00. Celle-ci fait suite à la décision du 6 août dernier du Conseil d'État d'invalider les arrêtés ministériels relatifs aux chasses traditionnelles (chasse de l'alouette aux pantès, tenderies, ardennaises des grives...).

Un dispositif d'accompagnement et de sécurisation a été mis en place par les services de la préfecture et les forces de sécurité intérieure.

I – Le stationnement des véhicules des manifestants

Les bus seront stationnés au niveau des rues de Biscarosse, Floche, de la ferme du conte, de l'espace François Mitterrand, de la contre-allée de la rue de la ferme du conte et le long du chemin de Pémégnan. Les autres véhicules seront stationnés au niveau des parkings du stade Boniface, du Brico Leclerc, du Gifi et du lycée Jean Cassaigne.

II – Le parcours de la manifestation

Le parcours, de près de 4 kilomètres, démarrera des arènes du Plumaçon, puis se poursuivra boulevard de la République, rue Charles Despiau, rue du Maréchal Bosquet, place Joseph Pancaut, pont des Droits de l'Homme, boulevard Ferdinand de Candau, boulevard d'Haussez, l'avenue Victor Duruy, rue Victor Hugo, boulevard de Lattre de Tassigny, boulevard Delamarre, rue Pierre Lisse, rue Théodore Foix, boulevard Antoine Lacaze, avenue du 34^e Régiment Infanterie, place du Sablar, et se terminera par retour sur le boulevard de la République.

Des arrêtés municipaux réglementant la circulation et le stationnement vont être pris par la mairie. Des difficultés importantes de circulation sont à prévoir.

Pour les personnes qui devront impérativement utiliser un véhicule pour rejoindre ou sortir du centre-ville :

Un point d'entrée centre-ville est mis en place par :

- l'avenue Henri Farbos et la rue Saint-Jean-d'Août (intersection boulevard d'Haussez)

Deux points de sortie centre-ville sont mis en place par :

- la rue Henri Duparc et l'avenue du Colonel Rozanoff (intersection boulevard Jean Lacoste)
- la rue de la Croix Blanche (intersection rue Pierre Lisse)

Contact presse

Samantha Benzin

Tél. : 05 58 06 72 49 / 06 32 63 68 82

Mél. : pref-communication@landes.gouv.fr

Préfecture des Landes
26 rue Victor Hugo
40 021 Mont-de-Marsan Cedex
www.landes.gouv.fr